



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-99366>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-99366**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : GIP Maximilien

Forme juridique de l'acheteur : Groupement d'autorités publiques

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Tierce Maintenance corrective, adaptative et évolutive de la Plateforme de dématérialisation des marchés publics franciliens (Maximilien.fr)

Description : Tierce Maintenance corrective, adaptative et évolutive de la Plateforme de dématérialisation des marchés publics franciliens (Maximilien.fr) en 3 lots séparés.

Identifiant de la procédure : b8248c82-6440-4130-8e5c-3d872935f037

Identifiant interne : 2500001

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 72222300 Services de technologies de l'information

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 72250000 Services de maintenance des systèmes et services d'assistance

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Socle d'administration

Description : Tierce Maintenance corrective, adaptative et évolutive du socle d'administration de la Plateforme de dématérialisation des marchés publics franciliens (Maximilien.fr)

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72222300 Services de technologies de l'information

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72250000 Services de maintenance des systèmes et services d'assistance

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 300,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre à bons de commande mono attributaire, sans montant minimum et d'un montant maximum de 300 000 € HT par an, d'une durée de 12 mois reconductible 3 fois, tacitement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations appréciés au regard du détail quantitatif estimatif

Description : Prix des prestations appréciés au regard du détail quantitatif estimatif

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique

Description : Valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Performance en matière de développement durable appréciée au regard du mémoire technique

Description : Performance en matière de développement durable appréciée au regard du mémoire technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/912334?orgAcronyme=d2f>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/912334?orgAcronyme=d2f>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 06/10/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 90 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif

Informations relatives aux délais de recours : Conformément aux articles R. 312-6 et suivants ainsi que l'article R. 221-3 du code de justice administrative, la juridiction territorialement compétente est : Tribunal administratif de Montreuil 7, rue Catherine Puig (niveau 206 rue de Paris) – 93558 Montreuil Cedex Téléphone : 01 49 20 20 00 Courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr
Après de cette juridiction, les recours suivants sont notamment possibles :
• Le référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative. Le soumissionnaire peut saisir le juge d'un référé précontractuel en cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence du pouvoir adjudicateur, dans les conditions prévues aux articles précités. Seules les personnes qui ont un intérêt à conclure le présent marché et qui sont susceptibles d'être lésées par le(s) manquement(s) invoqué(s) sont habilitées à engager un référé précontractuel. Le référé peut être introduit devant la juridiction, jusqu'à la signature du marché.
• Le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 et suivants du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code. Le soumissionnaire peut saisir le juge d'un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles précités. Il est recevable

à former un référé contractuel lorsqu'il n'a pas été mis en mesure de former un référé précontractuel. Seules les personnes qui ont un intérêt à conclure le présent marché et qui sont susceptibles d'être lésées par le(s) manquement(s) invoqué(s) sont habilitées à engager un référé contractuel. Le référé doit être introduit devant la juridiction dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du marché au JOUE ou la notification de la conclusion du marché. En l'absence de la publication d'avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du marché, ce délai est porté à six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. • Le recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat. • Le recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP Maximilien

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP Maximilien

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation : GIP Maximilien

Organisation qui traite les offres : GIP Maximilien

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Portail des marchés publics – profil acheteur Maximilien (PMP)

Description : Tierce Maintenance corrective, adaptative et évolutive du profil acheteur la Plateforme de dématérialisation des marchés publics franciliens (Maximilien.fr).

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72222300 Services de technologies de l'information

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72250000 Services de maintenance des systèmes et services d'assistance

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre à bons de commande mono attributaire, sans montant minimum et d'un montant maximum de 500 000 € HT par an, d'une durée de 24 mois reconductible 1 fois, tacitement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations appréciés au regard du détail quantitatif estimatif

Description : Prix des prestations appréciés au regard du détail quantitatif estimatif

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique

Description : Valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Performance en matière de développement durable appréciée au regard du mémoire technique

Description : Performance en matière de développement durable appréciée au regard du mémoire technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/912334?orgAcronyme=d2f>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/912334?orgAcronyme=d2f>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 06/10/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 90 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif

Informations relatives aux délais de recours : Conformément aux articles R. 312-6 et suivants ainsi que l'article R. 221-3 du code de justice administrative, la juridiction territorialement compétente est : Tribunal administratif de Montreuil 7, rue Catherine Puig (niveau 206 rue de Paris) – 93558 Montreuil Cedex Téléphone : 01 49 20 20 00 Courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr
Après de cette juridiction, les recours suivants sont notamment possibles : • Le référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative. Le soumissionnaire peut saisir le juge d'un référé précontractuel en cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence du pouvoir adjudicateur, dans les conditions prévues aux articles précités. Seules les personnes qui ont un intérêt à conclure le présent marché et qui sont susceptibles d'être lésées par le(s) manquement(s) invoqué(s) sont habilitées à

engager un référé précontractuel. Le référé peut être introduit devant la juridiction, jusqu'à la signature du marché. • Le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 et suivants du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code. Le soumissionnaire peut saisir le juge d'un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles précités. Il est recevable à former un référé contractuel lorsqu'il n'a pas été mis en mesure de former un référé précontractuel. Seules les personnes qui ont un intérêt à conclure le présent marché et qui sont susceptibles d'être lésées par le(s) manquement(s) invoqué(s) sont habilitées à engager un référé contractuel. Le référé doit être introduit devant la juridiction dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du marché au JOUE ou la notification de la conclusion du marché. En l'absence de la publication d'avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du marché, ce délai est porté à six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. • Le recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat. • Le recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP Maximilien

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP Maximilien

Organisation qui reçoit les demandes de participation : GIP Maximilien

Organisation qui traite les offres : GIP Maximilien

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Portail des outils de dématérialisation (POD)

Description : Tierce Maintenance corrective, adaptative et évolutive du portail des outils de dématérialisation de la Plateforme de dématérialisation des marchés publics franciliens (Maximilien.fr).

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72222300 Services de technologies de l'information

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72250000 Services de maintenance des systèmes et services d'assistance

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre à bons de commande mono attributaire, sans montant minimum et d'un montant maximum de 80 000 € HT par an, d'une durée de 24 mois reconductible 1 fois, tacitement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations appréciés au regard du détail quantitatif estimatif

Description : Prix des prestations appréciés au regard du détail quantitatif estimatif

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique

Description : Valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Performance en matière de développement durable appréciée au regard du mémoire technique

Description : Performance en matière de développement durable appréciée au regard du mémoire technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/912334?orgAcronyme=d2f>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/912334?orgAcronyme=d2f>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 06/10/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 90 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif

Informations relatives aux délais de recours : Conformément aux articles R. 312-6 et suivants ainsi que l'article R. 221-3 du code de justice administrative, la juridiction territorialement compétente est : Tribunal administratif de Montreuil 7, rue Catherine Puig (niveau 206 rue de Paris) – 93558 Montreuil Cedex Téléphone : 01 49 20 20 00 Courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr Auprès de cette juridiction, les recours suivants sont notamment possibles : • Le référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative. Le soumissionnaire peut saisir le juge d'un référé précontractuel en cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence du pouvoir adjudicateur, dans les conditions prévues aux

articles précités. Seules les personnes qui ont un intérêt à conclure le présent marché et qui sont susceptibles d'être lésées par le(s) manquement(s) invoqué(s) sont habilitées à engager un référé précontractuel. Le référé peut être introduit devant la juridiction, jusqu'à la signature du marché. • Le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 et suivants du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code. Le soumissionnaire peut saisir le juge d'un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles précités. Il est recevable à former un référé contractuel lorsqu'il n'a pas été mis en mesure de former un référé précontractuel. Seules les personnes qui ont un intérêt à conclure le présent marché et qui sont susceptibles d'être lésées par le(s) manquement(s) invoqué(s) sont habilitées à engager un référé contractuel. Le référé doit être introduit devant la juridiction dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du marché au JOUE ou la notification de la conclusion du marché. En l'absence de la publication d'avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du marché, ce délai est porté à six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. • Le recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat. • Le recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP Maximilien

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP Maximilien

Organisation qui reçoit les demandes de participation : GIP Maximilien

Organisation qui traite les offres : GIP Maximilien

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : GIP Maximilien

Numéro d'enregistrement : 13001845000028

Adresse postale : 2 rue Simone Veil

Ville : SAINT-OUEN

Code postal : 93400

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : Rodérick JACOBEE

Adresse électronique : plateforme@maximilien.fr

Téléphone : +33 184741370

Adresse internet : <https://www.maximilien.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 RUE CATHERINE PUIG

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse internet : <https://montreuil.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7363ecb9-35dd-4aa3-a5c8-7a32e46342d4 - 03

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/09/2025 à 20:57

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/09/2025